

CARTE COMMERÇANT AMBULANT - NON SÉDENTAIRE

Immatriculation non sédentaire avec **demande de carte** ou **renouvellement**

Les formalités de demande ou renouvellement d'une **carte de commerçant ambulant** sont présentées en IMMATRICULATION pour une demande au moment de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés et en MODIFICATION pour un renouvellement de carte ou une demande après l'inscription :

- si vous exercez en **Entreprise Individuelle**, les formalités sont présentées [ICI](#)
- si vous exercez en **Micro Entreprise**, [ICI](#)
- et pour une **Société**, [ICI](#)



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / contact@morbihan.cci.fr